

République française
GIRONDE
SAINT AUBIN DE BRANNE - Commune

Séance du jeudi 05 décembre 2024

Membres en exercice : 10

Nb de présents : 7
Nb de représentés : 0
Nb de vote exprimés : 7
Nb de vote pour : 7
Nb de vote contre : 0
Nb d'abstention : 0

cinq décembre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pascal LABRO,
Date de la convocation: 29/11/2024

Présents : Pascal LABRO, Robert FAURE, Laurent
BEREAU, David PATEAU, Sarah BRUNELLOT, Dominique
PEYTOUREAU, Marie MIRAMON

Représentés :

Excusés : Quitterie DUCLOT, Xavier BLOND, Jérémy
CUSSEAU

Absents :

Secrétaire de séance : Laurent BEREAU

**Objet : CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICE CONSEIL -
DE_2024_12_04**

La commune de Saint Aubin de Branne ne disposant pas de services techniques, il est
nécessaire d'avoir un appui technique, administratif et méthodologique dans des domaines très
variés comme la voirie, la sécurité routière, l'aménagement, l'accessibilité, la gestion du
domaine public et du patrimoine communal, ainsi que l'urbanisme.

Vu la proposition de contrat de l'entreprise AVI-CONSEIL, domicilié à Saint Pey de Castets par la
personne de Monsieur Vienne Michel,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

DECIDE de signer le contrat de prestations de services conseils avec l'entreprise
AVI-CONSEIL,

D'AUTORISER à Monsieur le Maire à signer le contrat de prestations, d'engager toutes les
démarches nécessaires, en tant que besoin.

Fait les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Pascal LABRO

